

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
MONUMENTS HISTORIQUES								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (en km)
4	87	FOLLES	Dolmen du Monteil	Classé	Faible	Dans un champ, au sommet d'une colline. Projet éolien masqué par un boisement proche.	Nul	2,6
5	87	FROMENTAL	Château de Fromental	Classé-Inscrit	Modéré	Dans un bourg dominant la vallée de la Semme. Vues partielles possibles depuis les routes d'accès.	Très faible	2,6
5bis	87	FROMENTAL	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Modéré	Dans un bourg dominant la vallée de la Semme. Projet éolien visible depuis les abords immédiats (D63).	Très faible	2,6
6	87	FOLLES	Eglise Saint-Blaise	Inscrit	Modéré	Dans un bourg dominant la vallée de la Gartempe. Vue sur le projet éolien depuis le parvis de l'église, covisibilités en périphérie du bourg (cf. PM 13).	Faible	3,1
7	87	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Croix de Morterolles	Inscrit	Faible	Dans le bourg de Morterolles-sur-Semme, à côté de l'église, vue possible sur la zone ouest.	Très faible	3,5
8	87	BERSAC-SUR-RIVALIER	Château de Chambon	Inscrit	Modéré	Sur une colline dominant la vallée de l'Ardour, visibilité et covisibilité possibles depuis la D28A (cf. PM 25).	Faible	4
9	87	SAINT-AMAND-MAGNAZEIX	Chapelle templière de la Bussière-Rapy	Inscrit	Très faible	Dans un hameau en situation dominante, abords végétalisés. Vues possibles sur le projet éolien en périphérie.	Très faible	4,5
10	87	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Eglise Saint-Léger	Inscrit	Modéré	Dans le bourg, situé sur une colline dominant la vallée de la Gartempe. Aucune visibilité depuis l'église en raison des écrans bâtis, covisibilités possibles en périphérie du centre historique (cf. PM 18).	Modéré	4,6
11	23	SAINT-PIERRE-DE-FURSAC	Eglise Saint-Pierre	Classé	Modéré	Dans le bourg, en surplomb de la vallée de la Gartempe. Aucune visibilité ou covisibilité en raison de la topographie et des boisements.	Nul	4,6
12	23	SAINT-ETIENNE-DE-FURSAC	Eglise Saint-Jean	Classé	Modéré	Dans le hameau de Paulhac, en situation dominante. Ecrans bâtis et végétaux ne permettent pas de percevoir le projet éolien depuis l'église. Topographie et boisements ne permettent aucune covisibilité.	Nul	5,3
13	23	SAINT-ETIENNE-DE-FURSAC	Chapelle Saint-Fiacre	Classé	Faible	Dans le hameau de Paulhac, en situation dominante. Ecrans bâtis et végétaux ne permettent pas de percevoir le projet éolien depuis l'église. Topographie et boisements ne permettent aucune covisibilité.	Nul	5,4
14	87	SAINT-AMAND-MAGNAZEIX	Lanterne des Morts	Classé	Faible	Dans le cimetière accolé au bourg, projet éolien perceptible à l'arrière du filtre de la végétation.	Très faible	5,8
15	87	BERSAC-SUR-RIVALIER	Eglise de la Nativité-Ste-Vierge	Classé	Modéré	Dans un bourg situé sur les premiers reliefs des Monts d'Ambazac. Ecrans bâtis et végétaux du bourg ne permettent pas de percevoir le projet éolien depuis l'église. De rares covisibilités sont possibles depuis le relief des Monts d'Ambazac (cf. PM 8).	Très faible	5,9
16	87	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Pont des Bonhommes sur la Gartempe	Inscrit	Faible	Sur la Gartempe, aucune visibilité ou covisibilité possibles.	Nul	6,1
17	87	CHATEAUPONSAC	Camp à fortification concentrique dit Camp du Peu-Buy	Inscrit	Très faible	Sur une zone de plateau, site boisé. Projet éolien perceptible très partiellement en périphérie, principalement depuis la D711.	Très faible	6,5
18	87	LAURIERE	Calvaire de Saint Michel	Classé	Faible	Face au cimetière, vue sur le projet éolien filtrée par un écran végétal, plus dégagée en périphérie.	Très faible	6,8

SITES PROTÉGÉS INSCRITS / CLASSÉS								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
1	87	BERSAC-SUR-RIVALIER	Vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles	Inscrit	Modéré	Portion de vallée au caractère sauvage et pittoresque - Vallée encaissée et boisée, aucune vue possible, même en rebord de vallée	Nul	1,6
2	23	FURSAC	Vallée de la Gartempe à Fursac	Inscrit	Modéré	Portion de vallée au caractère pittoresque - Vallée encaissée et boisée, aucune visibilité ou covisibilité possible.	Nul	5,4
3	87	FOLLES	Lac du Pont-à-l'Age	Inscrit	Modéré	Lac de retenue au caractère naturel et sauvage - Portion de vallée boisée et escarpée. Seuls les rebords peuvent permettre d'apercevoir le projet éolien, notamment depuis la D63 à l'ouest.	Très faible	5

SITES EMBLÉMATIQUES								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
2	87-23	FOLLES, LE GRAND-BOURG, ST-PRIEST-LA-PLAINE, LIZIERES, ST-PRIEST-LA-FEUILLE, CHAMBORAND, ST-ETIENNE-DE-FURSAC, ST-PIERRE-DE-FURSAC	Vallée de la Gartempe de Grand Bourg (23) à Folles (87)	-	Modéré	Vallée assez peu encaissée, visibilité et covisibilité possibles en rebord.	Faible	2,3
3	87	AMBAZAC, COMPREIGNAC, BONNAC-LA-COTE, ST-LAURENT-LES-EGLISES, LA JONCHERE-ST-MAURICE, JABREILLES-LES-BORDES, ST-SULPICE-LAURIERE, RAZES, BERSAC-SUR-RIVALIER, ST-PARDOUX, ST-SYLVESTRE, ST-LEGER-LA-MONTAGNE, BESSINES-SUR-GARTEMPE	Monts d'Ambazac	-	Fort	Dominante boisée, vues lointaines possibles depuis le versant nord principalement et depuis les sommets, au gré des coupes rases. Covisibilité depuis le nord.	Faible	3,6
4	23	FURSAC	Puy de Cros	-	Faible	Vue panoramique vers le sud et le projet éolien.	Très faible	5,2

Tableau 24 : Impact du projet éolien sur les éléments patrimoniaux de l'aire d'étude rapprochée

Description des effets du projet sur les sites touristique et remarquables

Sur les six sites touristiques recensés, cinq présentent des relations visuelles avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité).

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des sites sont listés et décrits dans le tableau suivant.

- Sentier botanique, viaduc de Rocherolles et site d'escalade (enjeu modéré)

Son caractère encaissé et boisé ne permet aucune vue depuis le fond de vallée. Les rebords ne permettent pas non plus de vues lointaines en raison de leur caractère boisé. **L'impact du projet éolien sur ce site est nul.**

- Musée de la Mine Urêka (enjeu faible)

Le projet éolien est perceptible depuis le musée, filtré par la végétation. Il s'agit par ailleurs d'un site de visite en intérieur, peu fréquenté. **L'impact du projet éolien sur ce site est très faible.**

- Lac du Pont-à-l'Age (enjeu modéré)

Le lac est situé dans une portion de vallée boisée et escarpée. Seuls les rebords peuvent permettre d'apercevoir le projet éolien, notamment depuis la D63 à l'ouest. **L'impact du projet éolien sur ce site est très faible.**

- Le plan d'eau de Sagnat (enjeu modéré)

Le projet n'est pas perceptible depuis les berges en raison de la végétation et des écrans bâtis (cf. Photographie 183). **L'impact du projet éolien sur ce site est nul.**

- Le GR 654 (enjeu modéré)

Ce circuit permet quelques vues dégagées sur le projet éolien ainsi que des vues plus partielles en raison de l'importance des structures végétales (haies, boisements). **L'impact du projet éolien sur ce chemin est faible.**

- Le GRP des Monts d'Ambazac (enjeu modéré)

Dans l'AER, ce chemin passe à l'extrémité nord des Monts d'Ambazac. Cette situation sur le versant nord permet des vues dégagées en direction du projet éolien. **L'impact du projet éolien sur cet itinéraire est faible.**



Photographie 183 : Vue en esquisse depuis les berges du lac de Sagnat, à 6,6 km (PM 26)

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE							
Type	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
Patrimoine naturel et jardins	BERSAC-SUR-RIVALIER	Sentier botanique, viaduc de Rocherolles et site d'escalade	-	Modéré	Vallée encaissée et boisée, aucune vue possible, même en rebord de vallée	Nul	2,3
Activités culturelles et musées	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Musée de la Mine Urêka	-	Faible	Sur le site de l'ancienne mine, sur un replat dominant la vallée de la Gartempe. Vue sur le projet éolien depuis le musée, filtrée par la végétation.	Très faible	3,5
Activités de plein air	LAURIERE	Lac du Pont-à-l'Age	Site inscrit	Modéré	Portion de vallée boisée et escarpée. Seuls les rebords peuvent permettre d'apercevoir le projet éolien, notamment depuis la D63 à l'ouest.	Très faible	5
Baignade et base nautique	BESSINES-SUR-GARTEMPE	Plan d'eau de Sagnat	-	Modéré	Plage non tournée vers le projet éolien, vues très partielles possibles depuis les berges ouest.	Nul	6,4
Randonnée et circuits touristiques	FURSAC, ST-MAURICE-LA-SOUTERRAINE	GR 654	-	Modéré	Quelques vues dégagées et des vues partielles sur le projet éolien.	Faible	2,5
Randonnée et circuits touristiques	BERSAC-SUR-RIVALIER, LAURIERE	GRP des Monts d'Ambazac	-	Modéré	Quelques tronçons dégagés vers le nord et le projet éolien.	Faible	5,2

Tableau 25 : Relation du projet avec les sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

5.3.7 Les effets du projet depuis l'aire immédiate

A l'échelle de l'aire immédiate, le futur parc éolien perçu dans le « paysage quotidien ». Les éoliennes s'insèrent dans le cadre de vie des espaces habités et fréquentés relativement proches.

5.3.7.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire immédiate

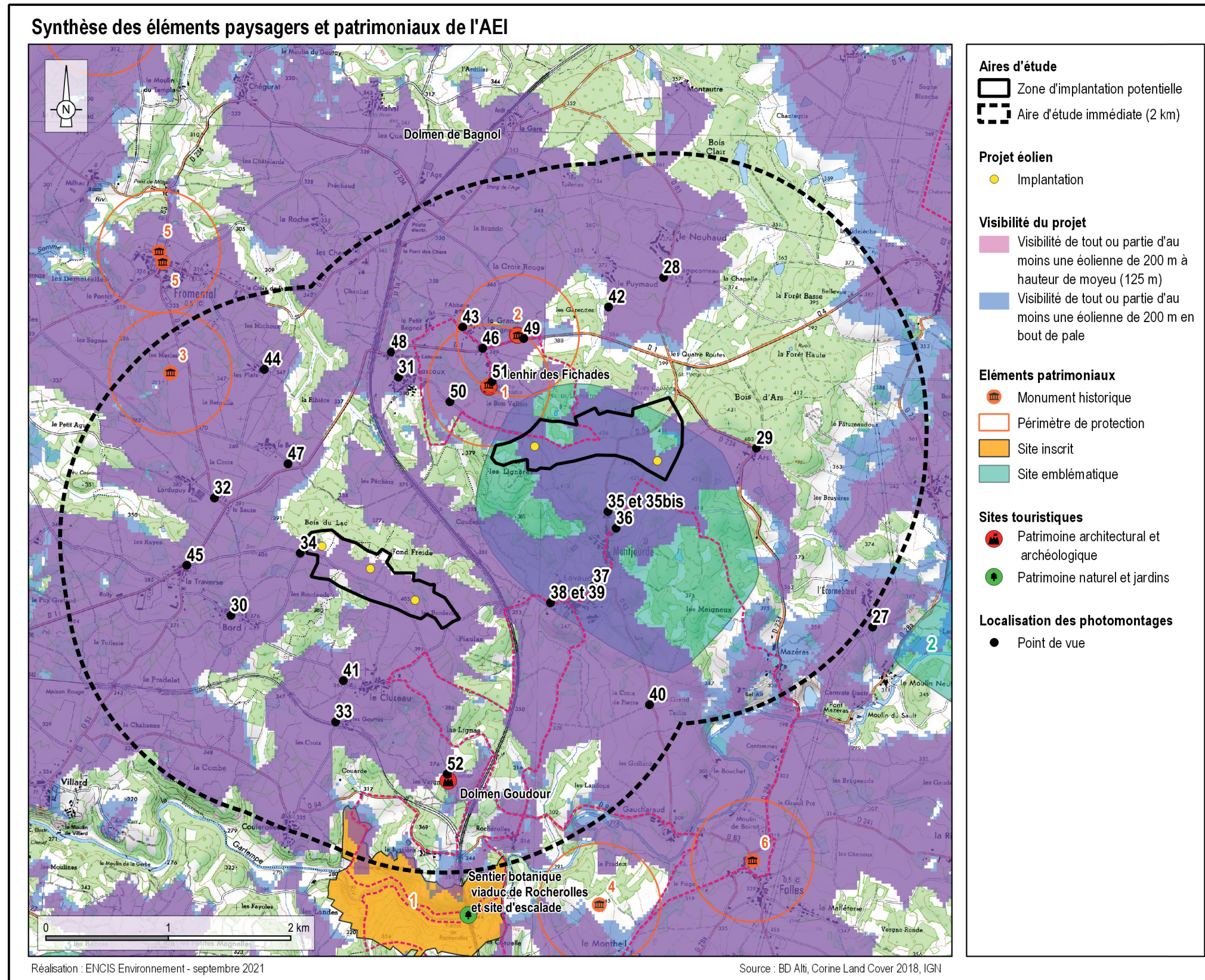
Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou les lieux à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

Au sein de l'aire d'étude immédiate, 26 points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte suivante et présentés au chapitre 4 du carnet de photomontages en annexe.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N° PM	Enjeu	Commune	Localisation	Impact	Effet cumulé
27	Lieu de vie	Folles	Accès sud d'Ecorneboeuf	Faible	Nul
28	Lieu de vie	Fromental	Sud de Nouhaud	Faible	Nul
29	Lieu de vie	Folles	Ars	Fort	Nul
30	Lieu de vie	Fromental	Bord	Fort	Nul
31	Lieu de vie	Fromental	Lascoux	Fort	Nul
32	Lieu de vie	Fromental	Route d'accès au Sauze	Fort	Nul
33	Lieu de vie	Folles	Ouest des Gouttes, sud du Cluzeau	Fort	Nul
34	Lieu de vie	Fromental	Route entre La Traverse et Lavaud	Fort	Nul
35	Lieu de vie	Folles	Nord de Montjourde	Très faible	Nul
35bis A et B	Lieu de vie	Folles	Nord de Montjourde	Fort	Nul
36	Lieu de vie	Folles	Nord-est de Montjourde	Modéré	Nul
37	Lieu de vie	Folles	Nord de Lavaud	Modéré	Nul
38	Lieu de vie	Folles	Ouest de Lavaud	Modéré	Nul
39	Lieu de vie	Folles	Ouest de Lavaud	Fort	Nul
40 A et B	Lieu de vie	Folles	D63 au sud de Lavaud	Modéré	Nul
41 A et B	Lieu de vie	Folles	Ouest du Cluzeau	Fort	Nul
42 A et B	Lieu de vie	Fromental	Sud de Puymaud	Faible	Nul
43 A et B	Lieu de vie	Fromental	Nord du Grand Bagnol	Faible	Nul
44 A et B	Lieu de vie	Fromental	Les Plats	Modéré	Nul
45	Lieu de vie, axe de communication	Fromental	Sortie nord-est de La Traverse, D1	Modéré	Nul
46	Lieu de vie, axe de communication	Fromental	D1, Le Grand Bagnol	Fort	Nul
47 A et B	Lieu de vie, axe de communication	Fromental	Route d'accès à La Beige, à proximité de la D1	Fort	Nul
48 A et B	Lieu de vie, axe de communication	Fromental	D1, le Pont de Lascoux	Modéré	Très faible
49 A et B	Axe de communication, patrimoine	Fromental	D1, dolmen de Bagnol	Modéré pour la route, faible pour le dolmen	Nul
50 A et B	Axe de communication	Fromental	Route d'accès à Lascoux	Fort	Nul
51 A et B	Patrimoine	Fromental	Menhir des Fichades	Modéré	Nul
52 A et B	Patrimoine	Folles	Dolmen de Goudour	Modéré	Nul

Tableau 26 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude immédiate



Carte 67 : Localisation des photomontages au sein des éléments patrimoniaux et paysagers de l'AER

5.3.7.2 Relation du projet avec les structures paysagères et motifs de l'aire immédiate

Le projet éolien est implanté sur deux lignes de faite, bien reconnaissables dans le paysage. Les éoliennes constituent de nouveaux éléments de repère venant souligner le relief. Cette position dominante, si elle est cohérente avec la topographie, peut en revanche induire des effets de dominance depuis certains lieux de vie parmi les plus proches (cf. 5.3.7.3).

Les rapports d'échelle avec le relief sont équilibrés, le dénivelé perceptible apparaissant généralement au moins équivalent à la hauteur des éoliennes. En ce qui concerne les rapports d'échelle avec les motifs existants, ceux-ci peuvent paraître discordants dans les vues vraiment proches, notamment avec le bâti (covisibilités possibles avec plusieurs hameaux).



Photographie 184 : Photomontage depuis la D63 au sud de Lavaud, à 2 km (PM 40)

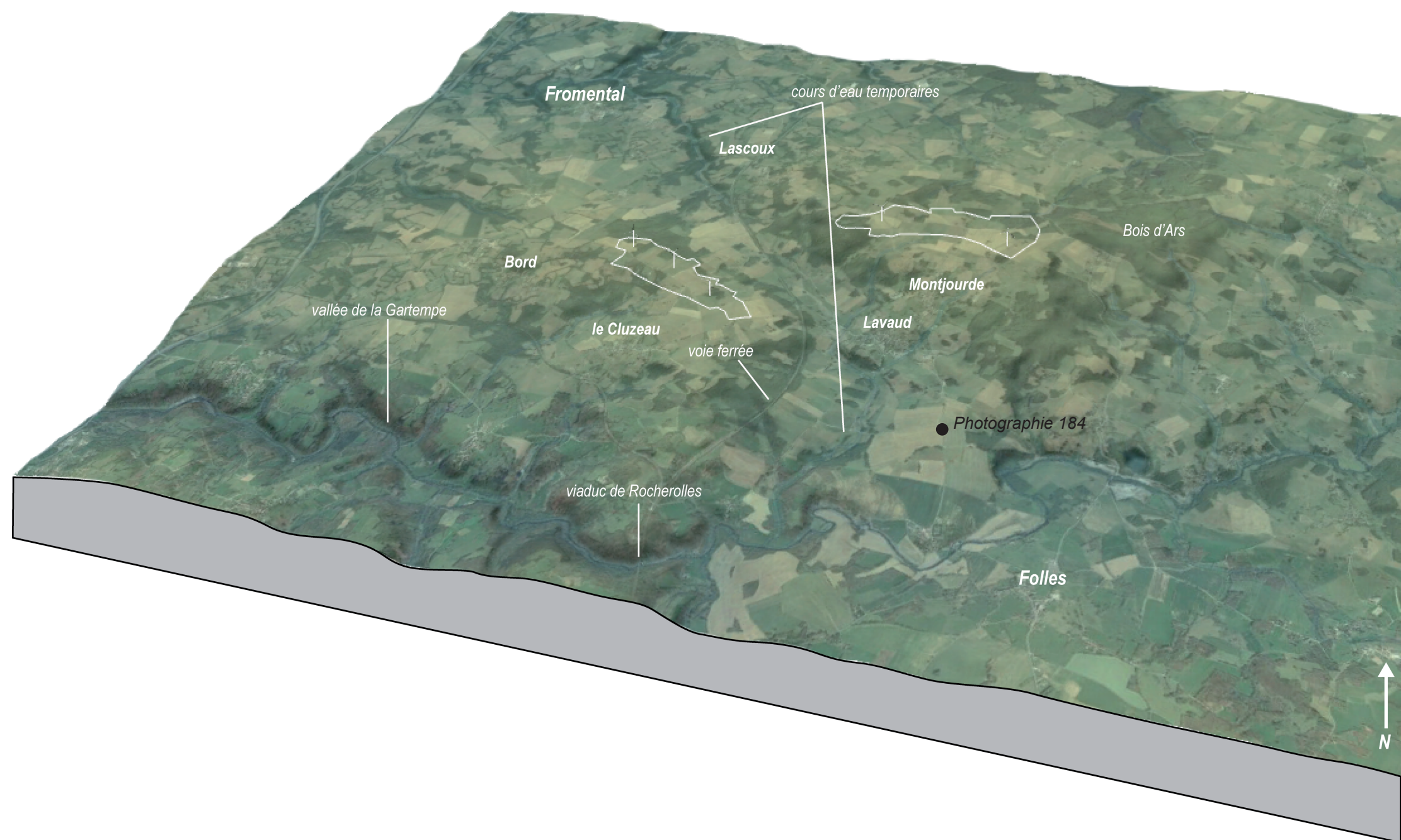


Figure 30 : Bloc-diagramme de l'AEI

5.3.7.3 Perception du projet depuis les lieux de vie

L'AEI ne comporte aucun bourg. Les plus proches sont Folles et Fromental dans l'AER.

On recense 28 hameaux dans l'AEI. Huit d'entre eux comportent entre 20 et 30 habitations environ (cf. tableau page suivante). Ces lieux de vie présentent pour la plupart une forme groupée et sont implantés à mi-pente des versants.

Parmi ces lieux de vie, deux sont fortement impactés par le projet éolien. Il s'agit des hameaux d'Ars (1) et du Sauze (6). Ces derniers figurent parmi les hameaux les plus proches (moins d'un kilomètre) et présentent des vues ouvertes en direction des éoliennes, dont la plus proche paraît très dominante par rapport aux habitations (respectivement E5 et E1).

Six hameaux présentent un impact modéré à fort, avec un impact globalement modéré pour le lieu de vie (vues sur les éoliennes possibles mais en partie limitées par la densité du bâti et de la végétation qui l'accompagne) et des vues depuis certains accès ou certaines habitations périphériques qui peuvent être très impactantes : Le Cluzeau (3), Bord (4), La Beige (7), Lascoux (8), Lavaud (11), Montjourde (2). Tous sont situés à moins d'1,1 km. Ces hameaux sont localisés au sud-est du projet (avec vue sur les deux zones du projet), au sud des éoliennes sud (hameaux les plus proches de ces éoliennes), ainsi qu'au nord-ouest du projet.

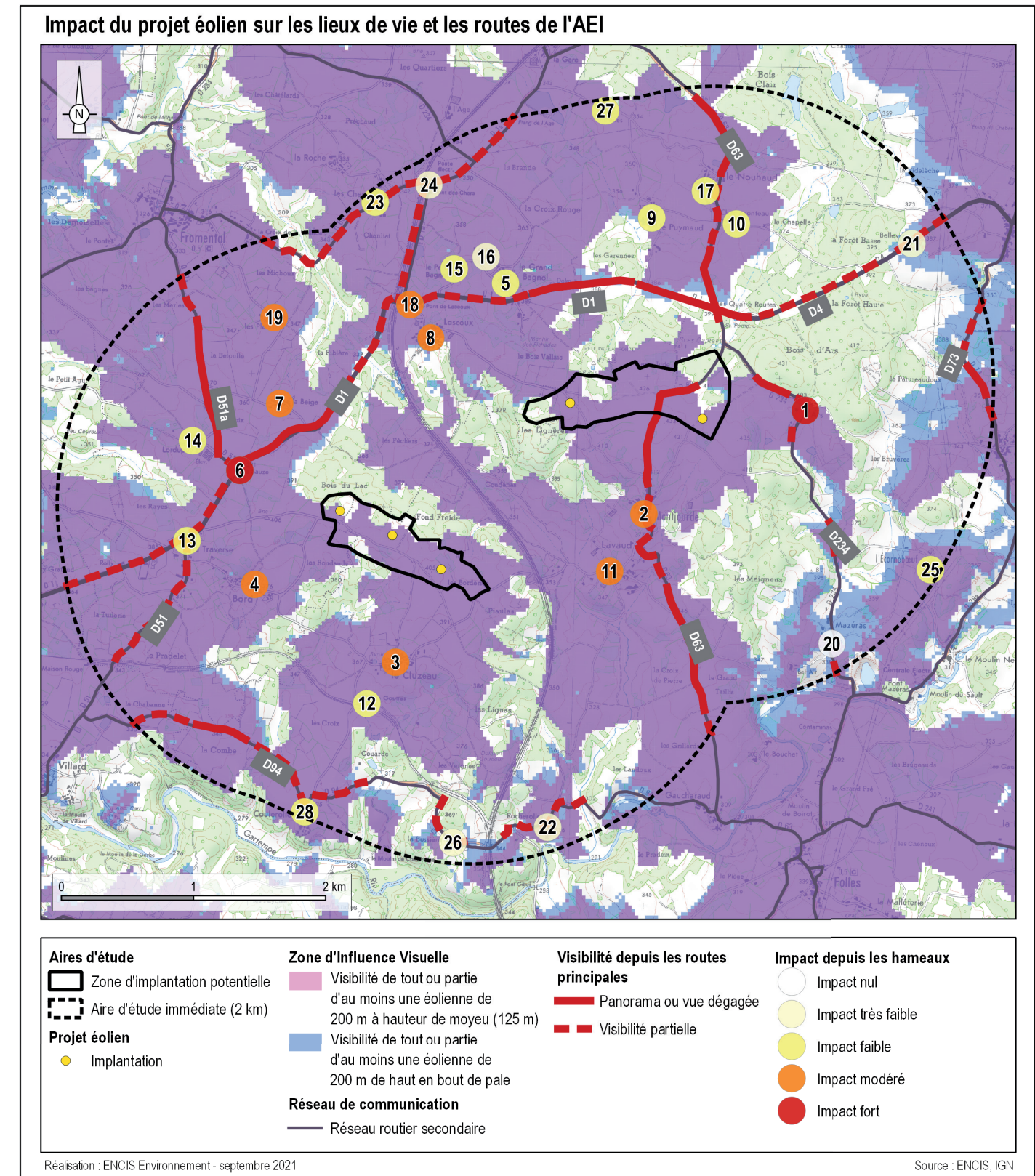
L'impact du projet est qualifié de modéré pour deux hameaux. Il s'agit du Pont de Lascoux (18) et des Plats (19). Ceux-ci sont situés entre 1,4 et 1,5 km du projet éolien, au nord-ouest. La prégnance des éoliennes est assez importante mais il n'y a pas d'effet de dominance sur les habitations.

Il est à noter que pour des lieux de vie situés entre 500 et 1 500 m environ, des impact modérés à forts sont inévitables en raison de la prégnance des éoliennes.

Douze hameaux sont faiblement impactés par le projet éolien. Il s'agit du Grand Bagnol (5), Puymaud (9), Champconteau (10), Les Gouttes (12), La Traverse (13), Lordupuy (14), Le Petit Bagnol (15), Le Nouhaud (17), Les Chers (23), L'Erneboeuf (25), Les Tuileries (27), Coulerolles (28). Ces hameaux se trouvent pour une bonne partie au nord du projet. Ils offrent des vues partielles sur les éoliennes en raison des boisements et du relief. A noter toutefois que trois hameaux présentent des vues fortement impactantes depuis certains accès : Les Gouttes, Lordupuy et Le Grand Bagnol.

Cinq hameaux sont impactés de manière très faible : L'Abbaye (16), Bellevue (21), Rocherolles (22), Le Pont des Chers (24) et La Bussière (26). Deux sont situés en rebord de la vallée de la Gartempe et les trois autres au nord du projet, à plus d'1,2 km. Seuls des bouts de pales seront perceptibles depuis ces lieux de vie.

Un seul hameau n'est pas du tout impacté, celui de Mazéras (20), en raison de sa situation sur un versant de la vallée de la Gartempe.



Carte 68 : Evaluation des impacts sur les lieux de vie et les routes de l'aire immédiate

Analyse des éventuels effets de dominance sur les hameaux du Cluzeau, de Montjourde et de Lavaud

Hameau du Cluzeau

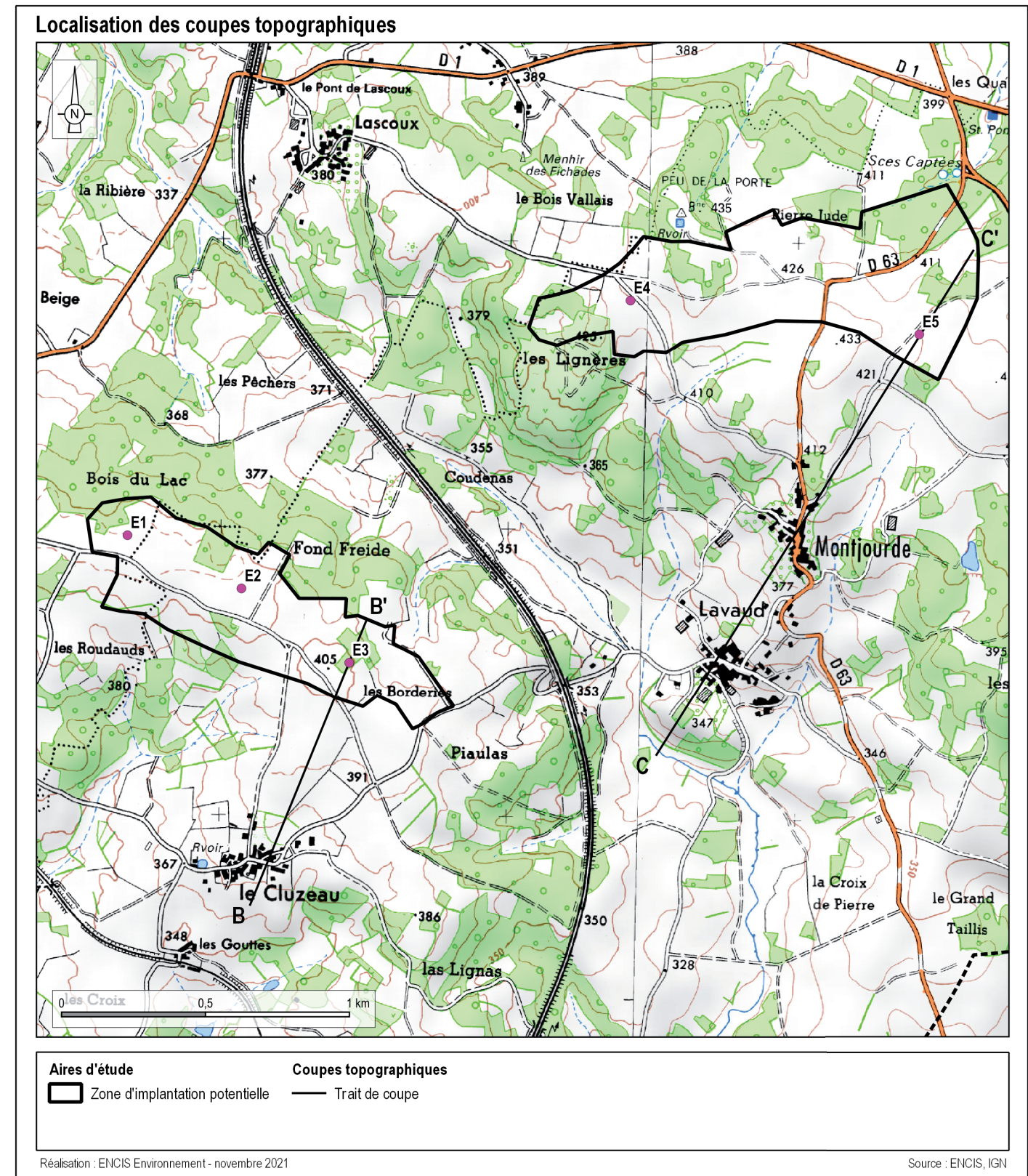
Le hameau et l'éolienne la plus proche (E3) sont situés approximativement à la même altitude (382 m pour le hameau et 401 m pour l'éolienne) et sont distants d'environ 700 m. E3 occupe un angle vertical de 15°, soit 12,6 cm sur une vue à 50° imprimée sur un format A3 (42 cm de large) et tenue à 45 cm de l'observateur. Cette dernière est par conséquent prégnante mais ne provoque pas d'effet de surplomb (cf. définition 4.1.1) car elle n'est pas située sur un dénivelé important par rapport au hameau et aucune covisibilité permettant d'apercevoir l'éolienne au-dessus de la silhouette du hameau n'a été identifiée. Depuis l'intérieur du hameau, le relatif éloignement ne permet pas de parler non plus d'effet de dominance vis-à-vis de ce dernier.

Hameau de Montjourde

Le hameau et l'éolienne la plus proche (E5) sont distants d'environ 680 m. E5 occupe un angle vertical de 17°, soit 14,3 cm sur une vue à 50° imprimée sur un format A3 (42 cm de large) et tenue à 45 cm de l'observateur. L'éolienne se trouve à une altitude légèrement supérieure (429 m contre 406 m environ pour le hameau). Elle est prégnante mais ne provoque pas d'effet de surplomb depuis les habitations (cf. définition 4.1.1). En revanche, des covisibilités en périphérie font apparaître les éoliennes en surplomb du hameau, notamment depuis la D63 (cf. photomontage 40B). Il s'agit toutefois de vues assez lointaines, où la prégnance des éoliennes est moindre.

Hameau de Lavaud

Le hameau et l'éolienne la plus proche (E5) sont distants d'environ 1,2 km. E5 occupe un angle vertical de 7°, soit 5,9 cm sur une vue à 50° imprimée sur un format A3 (42 cm de large) et tenue à 45 cm de l'observateur. L'éolienne se trouve à une altitude supérieure d'environ 80 m (429 m contre 349 m environ pour le hameau). Malgré une situation légèrement dominante, elle est moins prégnante en raison de son relatif éloignement et ne provoque donc pas d'effet de surplomb ou de dominance depuis les habitations. Tout comme pour le hameau voisin de Montjourde, des covisibilités lointaines ont été identifiées, avec des effets de surplomb sur la silhouette du hameau (cf. photomontage 40B).



Carte 69 : Localisation des coupes topographiques dans l'AEI.